

le 20 décembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 V 306 Vœu relatif à l'amélioration des fréquences des lignes de bus et au rétablissement des fréquences de la ligne de bus 26.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'attente des Parisiens pour l'amélioration de l'offre et de la qualité des transports collectifs proposés ;

Considérant la volonté affichée par la Ville de Paris de poursuivre son effort pour que soient développés encore davantage les différents types de transports collectifs (métro, tramway, bus) ;

Considérant l'importance des liaisons par bus pour proposer à Paris une offre de transport collectif de qualité, performante et adaptée et contribuer ainsi à un maillage fin du territoire parisien ;

Considérant les problèmes constatés et déplorés par un nombre grandissant d'usagers sur des lignes telles que :

- ligne 76 (Louvre-Rivoli - Bagnolet),
- ligne 69 (Champs de Mars - Gambetta),
- ligne 96 (Gare Montparnasse - Porte des Lilas),
- ligne 87 (Champs de Mars - Porte de Reuilly)
- ligne 30 (Trocadéro - Gare de l'Est),
- ligne 65 (Gare de Lyon - Porte de la Chapelle),
- ligne 56 (Porte de Clignancourt - Château de Vincennes),
- ligne 61 (Gare d'Austerlitz - Eglise de Pantin),

qui pour des raisons différentes (à savoir selon les cas : taux de charges trop important sur certaines portions, vétusté du matériel et nombre insuffisant de navettes, difficultés chroniques sur les itinéraires empruntés, manque de bornes d'information voyageurs, passage en bus articulé, sites propres et couloirs de bus insuffisants, etc.) proposent une fréquence insuffisante aux heures de pointe ou de moindre affluence, et donc un service aux usagers qui n'est pas suffisant ;

Considérant que dans le cas de la ligne 26 (Gare Saint-Lazare - Nation), le passage à des bus articulés de plus grande capacité s'est accompagné de la diminution de la fréquence de passage des bus, ce qui dégrade le service, et va à l'encontre des objectifs de qualité des bus "Mobilien" ;

Considérant que cette situation n'est pas propice à encourager encore davantage les Parisiens à utiliser ce mode de transport ;

Considérant l'attente d'un véritable plan pour améliorer la fréquence sur les lignes de bus parisiennes, et notamment les lignes susnommées ;

Sur la proposition de M. Christophe NAJDOVSKI et des éluEs du groupe Europe Ecologie - Les Verts et Apparentés,

Emet le vœu que :

- un plan d'amélioration de l'offre et de la fréquence des bus à Paris soit engagé dans les meilleurs délais,
- la fréquence des bus de la ligne 26 soit rétablie dans les meilleurs délais, pour retrouver une qualité de service digne d'une ligne "Mobilien".